

## Consignes pour compléter les documents d'engagements des équipes en championnats Départementaux du Nord

**Ce dossier doit être complété dans sa globalité de façon informatique.**

### **1- Fiche contact vierge « club » sous forme de formulaire** : via le lien : [Fiche contact](#)

- a. Fiche à remplir dans son intégralité
- b. Si des changements ont eu lieu vous devez également mettre à jour SPID.

### **2- Fiche « Engagements 2022/2023 » :**

- a. **Cadre « Association »**, sur le côté droit, vous trouverez un menu déroulant où l'intitulé et le numéro de votre club y sont indiqués. Cliquez sur la partie jaune du cadre, le menu apparaît, chercher votre club et cliquez dessus.
- b. Pour le **tableau des engagements de vos équipes**, vous n'avez qu'à compléter la zone en jaune. Les calculs sont automatisés.
- c. **Pour le règlement** : vous devez compléter via les menus déroulants, l'avis de virement ou le chèque. Par exemple, si vous joignez à votre dossier un chèque, vous cliquez sur la zone jaune et sélectionnez « chèque ». Merci de renseigner la banque et le numéro de chèque dans les cases adéquates. Si vous réglez par virement, vous cliquez sur la zone jaune et sélectionnez « virement ».
- d. Vous complétez manuellement les zones jaunes des cadres « fait à », « le »
- e. Pour la case « signature », vous pouvez noter simplement votre Nom et Prénom.

### **3- Fiche « Desiderata »**

- a. Vous devez compléter toutes les cases par oui ou non, lorsque c'est indiqué ou de façon manuelle pour les autres championnats.
- b. Toute information non indiquée sur ces fiches ne pourra être prise en compte.
- c. Cette fiche des desiderata des clubs ne concerne que la 1<sup>ère</sup> phase de la saison 2022/2023.
- d. Pour la 2<sup>ème</sup> phase, il vous faudra compléter la fiche des desiderata de cette phase.

### **4- Avis de virement et méthodologie**

Si vous utilisez ce mode de paiement, vous devez impérativement :

- i. Nous adresser l'avis de virement type qui y est joint.
- ii. Indiquer les références (voir document « méthodologie avis de virement bancaire ») nécessaires lors de la réalisation du virement sur le compte bancaire de votre club.

Pour toute question, les Responsables des championnats et le secrétariat restent à votre disposition.